



Réserve Naturelle Nationale  
**ETANG DE LA HORRE**



Conservatoire  
d'espaces naturels  
**Champagne-Ardenne**

## **Dossier de consultation des prestataires**

### **Intitulé :**

Travaux de réaménagement et de construction de miradors en bois à la RNN de l'Etang de la Horre (Aube, Haute-Marne)

### **Maîtrise d'ouvrage :**

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Contact : Eloïse Marcolin

Antenne de Lentilles

Tel : 06 42 88 93 96 – Mail : [emarcolin@cen-champagne-ardenne.org](mailto:emarcolin@cen-champagne-ardenne.org)

### **Date limite de réception des devis :**

21 juin 2019 à 17h

Réf. Action : 19-CAD\_10HOR.ASS

# Cahier des charges pour consultation

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Référence interne :           | 19-CAD_10HOR.ASS  |
| Intitulé et typologie du site | RNN de l'Etang de la Horre – étangs et roselières   |
| Emplacement du site           | Département : Aube et Haute-Marne<br>Commune : Lentilles, Puellemontier et Droyes<br>Lieu-dit : Etang de la Horre |
| Interlocuteur                 | Eloïse MARCOLIN, chargée de projet  |
| Date réalisation document     | Mai 2019  |

 Conservatoire  
d'espaces naturels  
**Champagne-Ardenne**  
Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne  
9 rue Gustave Eiffel  
10430 ROSIERES-PRES-TROYES

Tél. : 03.25.80.50.50 - Fax : 03.25.80.50.51  
Mél. : [secretariat@cen-champagne-ardenne.org](mailto:secretariat@cen-champagne-ardenne.org)

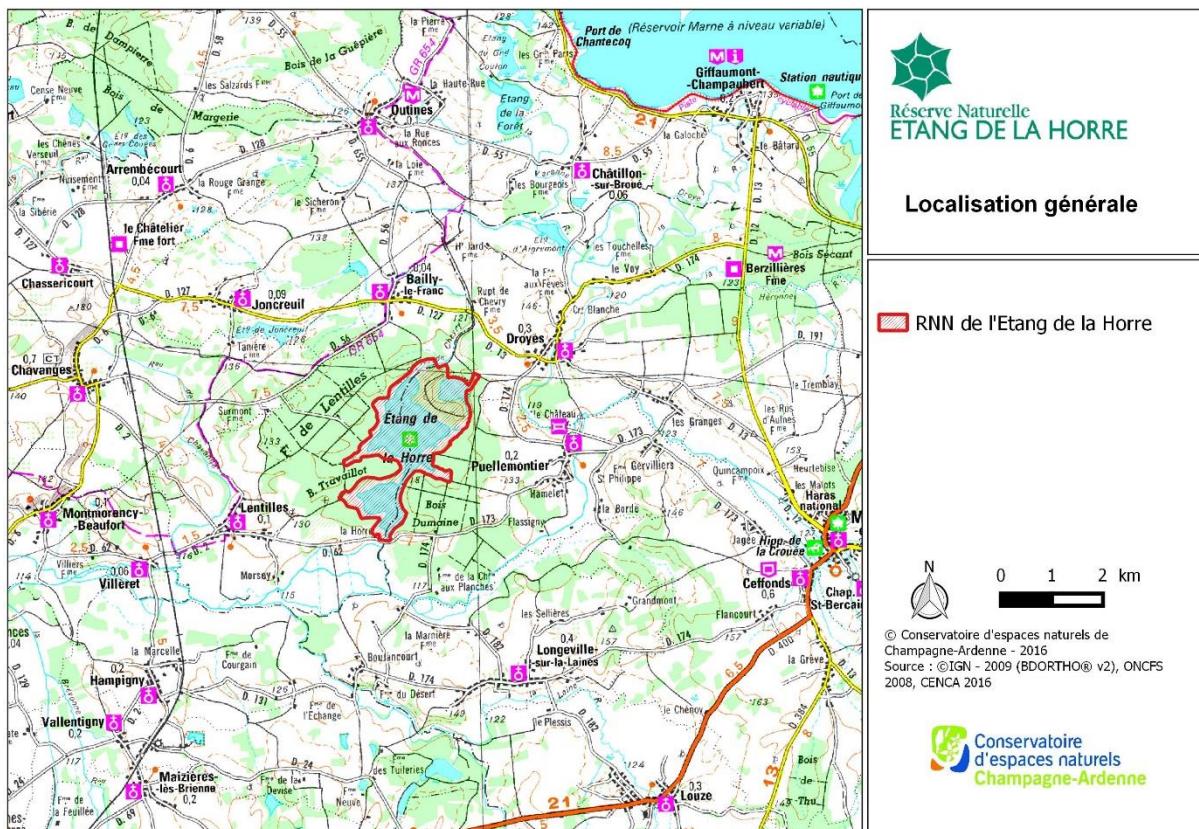
# Sommaire

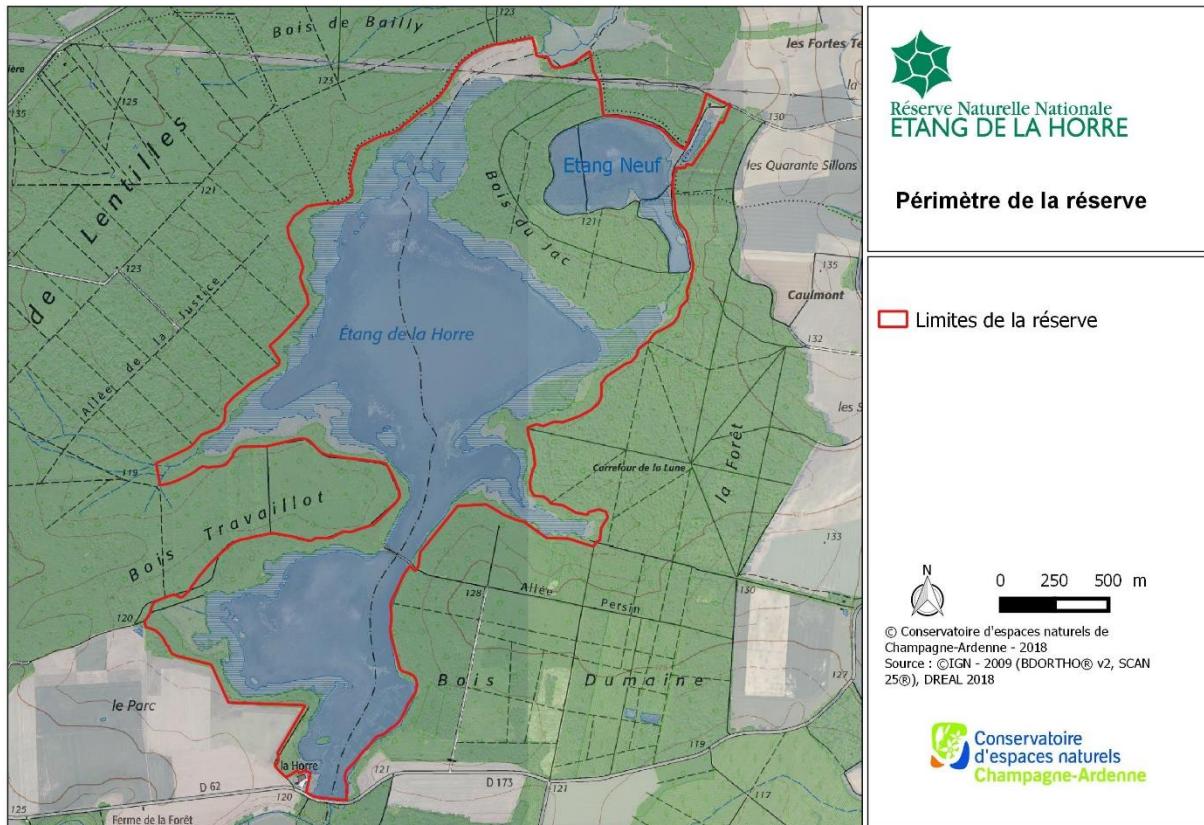
|    |   |   |
|----|---|---|
| 1. | Contexte de l'opération.....                                | 1 |
| a. | Localisation générale et description du site.....           | 1 |
| b. | Intérêt écologique .....                                    | 2 |
| c. | Maîtrise d'usage .....                                      | 2 |
| d. | La gestion actuelle du site .....                           | 2 |
| e. | Contexte opérationnel .....                                 | 2 |
| 2. | Nature des documents remis aux prestataires consultés ..... | 3 |
| 3. | Nature et conditions des travaux .....                      | 4 |
| a. | Objectif des travaux .....                                  | 4 |
| b. | Habitat naturel principal concerné .....                    | 4 |
| c. | Description des travaux et linéaire d'intervention.....     | 4 |
| d. | Période de réalisation des travaux.....                     | 5 |
| e. | Suivi du chantier et prescriptions techniques .....         | 5 |
| 4. | Candidatures .....  | 6 |
| a. | Principaux critères de sélection .....                      | 6 |
| 5. | Tableau récapitulatif des travaux à réaliser en 2019 .....  | 7 |

## 1. Contexte de l'opération

### a. Localisation générale et description du site

La réserve de l'Etang de la Horre se situe sur les communes de Lentilles (10), Puellemontier et Droyes (52). Sa superficie est de 415 ha. Elle est composée de l'Etang de la Horre, du Bois du Jac et de l'Etang Neuf.





### b. Intérêt écologique

Le site abrite des milieux diversifiés (plans d'eau, roselières, caricaies ou encore boisements) qui permettent la coexistence d'un grand nombre d'espèces végétales (plus de 250 espèces déjà inventoriées) et animales (avec notamment près de 200 espèces d'oiseaux identifiées) dont certaines sont rares et/ou menacées. Le site a été classé en réserve naturelle nationale en mai 2000.

### c. Maîtrise d'usage

Les propriétaires de ce site sont le Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique du Lac du Der (Etang de la Horre et Etang Neuf) et la Scierie ardennaise (Bois du Jac).

### d. La gestion actuelle du site

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne a été désigné gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de la Horre en juillet 2016. La gestion menée a pour objectifs de restaurer et valoriser le patrimoine naturel tout en maintenant les activités de pisciculture traditionnelle du site. Cette gestion est encadrée par le plan de gestion 2019-2028 de la réserve.

### e. Contexte opérationnel

La mise en œuvre des travaux est effectuée et financée dans le cadre du programme spécifique des travaux d'assèc 2019 de la réserve de l'Etang de la Horre. Ce programme d'actions est conforme au plan de gestion de la réserve et a été validé par les différents partenaires financiers lors du Comité consultatif du 4 avril 2019.

## **2. Nature des documents remis aux prestataires consultés**

---

Le présent dossier détaille pour les travaux:

- la localisation du secteur d'intervention ;
- l'objectif des travaux prévus, conformément au plan de gestion du site ;
- la nature et la consistance des travaux à réaliser décrites au travers d'un cahier des charges des travaux à respecter ;
- la surface totale d'intervention ;
- une carte de localisation des travaux.
- la période prévisionnelle des travaux ;
- le contenu des offres devant être remis par le candidat ;
- les modalités d'envoi des offres ;
- les modalités de sélection des offres.

Les cartes, schémas et documents apportent des renseignements de localisation des prestations à réaliser. Cependant, ces éléments graphiques ne doivent être considérés que comme des guides qui ne sauraient être appliqués sans discernement. La prise en compte des réalités naturelles est primordiale pour la bonne estimation financière et la bonne réalisation des prestations envisagées.

Le Conservatoire reste à la disposition des prestataires consultés pour tout renseignement ou informations complémentaires (cf. contact en page de couverture du dossier). Une visite préalable du site pourra être réalisée.

**Il est bien rappelé que cette sollicitation ne constitue en aucun cas un engagement du Conservatoire d'engager ces différents travaux en 2019, leur mise en œuvre étant dépendante de l'obtention de subventions publiques.**

### **3. Nature et conditions des travaux**

---

#### a. Objectif des travaux

L'objectif de ces travaux est de procéder au réaménagement d'un mirador existant et à la construction d'un nouveau mirador d'observation sur le bassin nord de l'Etang de la Horre.

#### b. Habitat naturel principal concerné

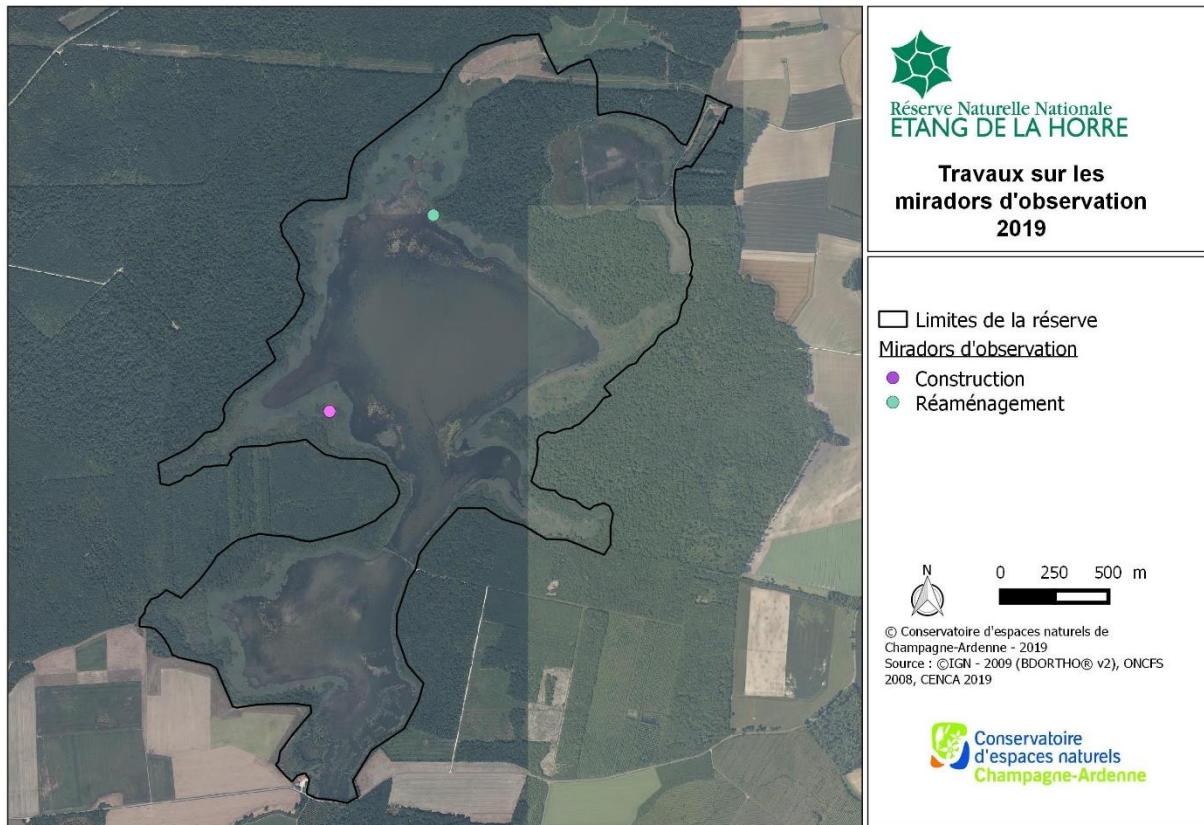
L'habitat principal concerné est l'étang. L'étang est actuellement en assec depuis janvier 2019. Il sera remis en eau à l'automne/hiver 2019.

#### c. Description des travaux et linéaire d'intervention

- Secteurs : bassins nord de l'Etang de la Horre
- La première partie des travaux consiste en l'abaissement du mirador existant (fig. 1) sur le bassin nord de 1m à 1,2m, le plancher du mirador devant se retrouver à hauteur du haut de la roselière. La structure initiale devra être conservée et l'abaissement pourra être réalisé en sciant les poutres à leur extrémité haute ou basse.
- La seconde partie des travaux consiste en la construction (conception et installation sur site) d'un nouveau mirador. La structure pourra être inspirée du mirador existant (fig. 1). Le mirador devra faire une hauteur de 2,5 à 3 m au plancher et les dimensions du plancher devront être de 1,5m x 2m, afin d'accueillir aisément 2 personnes avec des longues-vues. Un abri en bois avec toit (hauteur de 2m environ) devra être aménagé (camouflage et protection contre intempérie). Le mirador devra être ancré sur un support en bois (acacia ou chêne), l'ancrage sur dalle de béton est proscrit.



Figure 1. Structure du mirador existant.



#### d. Période de réalisation des travaux

Les travaux doivent être réalisés entre le **1<sup>er</sup> juillet et le 25 septembre 2019**.

Des pénalités de retard sont fixées à 50 € TTC par jour ouvrable, déductibles des sommes facturées.

#### e. Suivi du chantier et prescriptions techniques

Un balisage pourra être réalisé par le Conservatoire pour compléter les informations cartographiques fournies au prestataire. Le Conservatoire réalisera des visites régulières des travaux en phase chantier. Ces visites permettront de constater l'état d'avancement du chantier, vérifier la conformité de ceux-ci avec le cahier des charges, et préciser les consignes et les secteurs d'intervention en tant que de besoin, et enfin de réceptionner le chantier.

Le prestataire prendra des précautions réglementaires pour sécuriser le chantier pendant la durée des travaux et en interdira au besoin son accès. Si des dégâts sont constatés, ils seront restaurés par le prestataire à ses frais et sans délai.

## **4. Candidatures**

---

### a. Principaux critères de sélection

Le Conservatoire examinera l'ensemble des candidatures et arrêtera le choix du prestataire en se concentrant sur les points suivants :

- L'expérience du prestataire pour ce genre de travaux
- Les moyens mis en œuvre pour le travail proposé
- Le coût de la prestation

### b. Réponse à l'Offre

L'Offre devra comporter :

- **Le présent cahier des charges signé et le tableau récapitulatif coché.**
- **La proposition financière détaillée mentionnant la référence de l'opération : 19-CAD\_10HOR.ASS et le nom du site « RNN de l'Etang de la Horre »**

### c. Modalités d'envoi des offres

Les offres devront parvenir par courrier électronique ([emarcolin@cen-champagne-ardenne.org](mailto:emarcolin@cen-champagne-ardenne.org)) ou postal, au Conservatoire **au plus tard le 21 juin 2019 à 17 heures.**

Adresse postale :

Conservatoire d'espaces naturel de Champagne-Ardenne  
A l'attention d'Eloïse MARCOLIN  
9 rue Gustave Eiffel  
10430 ROSIERES-PRES-TROYES

## **5. Tableau récapitulatif des travaux à réaliser en 2019**

---

| Code/lots | opération  | réalisation                             | surface ou linéaire | A cocher par le prestataire |
|-----------|--|---|---------------------|-----------------------------|
| <b>1</b>  | Réaménagement d'un mirador existant et construction d'un nouveau mirador | 1 <sup>er</sup> juillet au 25 septembre | -                   | <input type="checkbox"/>    |

*Je déclare avoir pris connaissance de la nature et des conditions relatives aux travaux de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de la Horre situé à Lentilles pour la période du 1er juillet au 25 septembre.*

NOM Prénom

Signature